

OUVERTURE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Ces documents vont permettre au notaire de procéder à l'ouverture du dossier.
D'autres documents vous seront certainement demandés à l'issue de l'entretien avec le notaire.

A - CONCERNANT LA PERSONNE DÉCÉDÉE :

2 extraits d'acte de décès originaux
Livret de famille du mariage et éventuellement de mariages précédents
Contrat de mariage ou Pacte civil de solidarité
Testament / donation entre époux,
Jugement de divorce ou séparation de corps

B - CONCERNANT LES HÉRITIERS ou LES LEGATAIRES :

Copie de la carte d'identité
Livrets de famille
Coordonnées, n° téléphone et professions
Contrat de mariage ou Pacte civil de solidarité
Actes de donations reçues de la personne décédée
Justificatif en cas d'invalidité des héritiers (pour bénéficier de réduction de droits de succession)
RIB original et signé d'un compte personnel (pas de compte joint)

C - CONCERNANT LE PATRIMOINE :

1°) Actif

Caisses de retraite ou pensions (dernier relevé)
Mutuelles (dernier relevé)
Organismes bancaires (dernier relevé)
Assurances vie (dernier relevé)
Titres de propriété (maison, appartement, parcelles de terre)
Donations, successions,
Etat locatif des biens immobiliers (éventuellement nom et adresse de la régie, copie des baux)
Evaluations des biens immobiliers
Syndics de copropriété (dernier appel)
Véhicules (cartes grises) ou autres (bateaux, caravanes...)
Fonds de commerce (acte d'acquisition, extrait d'immatriculation)
Sociétés (statuts)

2°) Passif

Avis d'impositions (impôt sur le revenu, Taxe d'habitation, Taxe foncière, CSG, IFI...)
Emprunts en cours au jour du décès (offres et tableaux d'amortissement)
Factures courantes (EDF, France Telecom, Eau, charges de copropriété, assurance) dues au jour du décès
Prestations Aide Sociale (ADPA ou toutes autres prestations)
Frais de dernière maladie